

courrier Sud



Bulletin Trimestriel n°54

Dispensé de timbrage nom du site de dépôt

N° CPPAP : 0518 S05308

Prix : 0,04 €
(ça vaut pas plus)

Comité de rédaction
Sylvia Agati
Emmanuel Mailly
Cassandre Ponticourt

Directeur de publication
Eric Ponticourt

Journal
imprimé
par nos
soins

SEPTEMBRE
2013

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Le journal du syndicat Sud Éducation 02

Union
syndicale
Solidaires

Sud éducation Aisne - MAISON DES SYNDICATS c/o Solidaires, 1 avenue Jean Jaurès - 02000 Laon - 06 70 67 39 64

contact@sudeduc02.org - www.sudeduc02.org

Courrier SUD est destiné à tous les personnels de votre établissement, merci de faire circuler

AU SOMMAIRE :

Edito p. 1

Plus nombreux nous serons
plus forts... p. 2 et 3

Bulletin d'adhésion p. 4



QUELS SIGNES POUR L'AVENIR ?

La préoccupation actuelle des collègues à propos de la énième contre-réforme des retraites est tangible. 1993, 2003, 2010 et maintenant 2013...

Vous trouverez partout dans la presse syndicale des arguments irréfutables pour comprendre que comme les autres, cette contre-réforme ne garantit pas la pérennité de notre système par répartition... Pour y parvenir, c'est l'ensemble des rouages qui sont à modifier sur le principe fort : PARTAGE DES RICHESSES.

L'allongement des années de cotisations concernerait les travailleurs nés après 1973. L'âge moyen d'entrée dans la profession est d'actuellement 28 ans. Bilan : les plus jeunes, les trentenaires et une partie des quadras travailleront jusqu'à 67 ans. A vous de voir.

Nous, c'est tout vu à Sud Éducation et à Solidaires : **PAS UN JOUR DE PLUS, PAS UN EURO DE MOINS !**

L'actualité estivale dans l'Aisne a été marquée par la suppression par le Conseil Général des bourses départementales pour les étudiants.

Quels signes pour l'avenir le Conseil Général donne-t-il ainsi à ses étudiants ?

Nous nous efforçons au jour le jour à motiver les élèves du premier et second degrés d'un des départements les plus pauvres, à poursuivre des études. Plus de 3000 étudiants sont concernés par cette décision scandaleuse. SUD EDUCATION AISNE ne manquera pas une occasion de dénoncer cette politique de rigueur et demeure solidaire auprès des étudiants lésés.

PARTAGE DES RICHESSES on vous dit !



Plus nombreux, nous serons plus fort

Pourquoi se syndiquer ?

Le syndicat, c'est l'outil que se sont donnés des milliers de travailleurs et travailleuses, il y a plus d'un siècle, pour défendre leur droit et leur dignité face à leur patron.

Dans la fonction publique, le droit à la constitution de syndicat a été un long combat.

Au cours du XX^e siècle, les syndicats ont permis aux travailleurs d'obtenir de meilleures conditions de

travail, si bien qu'on a fini par oublier l'utilité du syndicat dans notre pays. D'autres facteurs ont contribué au déclin du syndicalisme.

Aujourd'hui, face aux suppressions d'emploi, à la précarisation des personnes et des carrières, aux remises en cause de nos droits, aux pressions hiérarchiques, il ne faut plus rester seul. Nous avons besoin d'un outil pour nous défendre et pour agir.

Cet outil, c'est le syndicat.

A SUD éducation, nous syndiquons tous les personnels de l'éducation nationale...

de la maternelle à l'université, professeurs certifiés, agrégés, contractuels ou vacataires mais aussi AVS-EVS, et tous les personnels engagés sous contrat précaire (CUI-CAE, Assistants d'éducation etc). Nous ne faisons pas de distinction ni de discrimination, partant du principe que nous sommes tous des travailleurs de l'éducation nationale.

A SUD éducation, nous sommes sur le terrain...

Pour défendre les droits des personnels. Nous nous déplaçons dans les établissements pour aller à la rencontre des travailleurs et travailleuses, nous apportons des réponses concrètes aux questions qui nous sont posées, nous apportons notre soutien et notre aide à ceux qui le demande, syndiqués ou non syndiqués.

A SUD éducation, nous sommes indépendants...

Pour être fort, notre syndicat doit être démocratique et indépendant de l'administration et des partis politiques. A SUD, il n'y a pas de syndicalistes professionnels coupés du monde du travail. Chaque adhérent peut participer à la vie du syndicat. Les adhérents « déchargés » sont élus démocratiquement chaque année pour une décharge qui ne peut jamais dépasser un demi-service et 5 années consécutives, ils restent donc tous en contact avec le monde du travail.

A SUD éducation, nous sommes démocratiques...

Ce sont les adhérents qui décident, en assemblées générales, des orientations et des actions du syndicat, aussi bien au niveau local que national. La commission exécutive de SUD éducation ne décide rien, elle prend acte des choix de la base et prend les dispositions nécessaires à leur élaboration. Nous ne récitons aucun credo, nous n'obéissons à aucune hiérarchie. Le syndicat prend la direction que lui donne ses adhérents.

A SUD éducation, nous ne sommes pas sectaires...

L'union Syndicale Solidaires regroupe toutes les fédérations SUD (SUD éducation, SUD Santé, SUD travail, SUD Rail, etc...), notre travail syndical est donc inter-professionnel.

Sans-papiers, chômeurs, peuvent aussi compter sur la solidarité des adhérents de SUD éducation 02 (notre syndicat soutient le CDSP02)

Mais pourquoi SUD ?

SUD est un sigle, il signifie :

Solidaires, **U**nitaires, **D**émocratique



Rejoignez SUD éducation !

SUR LE TERRAIN



SUD éducation 02 organise régulièrement des heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements scolaires du second degré. Ces HMIS sont ouvertes à tous les personnels et chacun a le droit de s'y rendre sur son temps de travail, à raison d'une heure par mois.

Si vous souhaitez qu'une HMIS soit programmée dans votre établissement, n'hésitez pas à nous le demander en envoyant un mail à cette adresse : contact@sudeduc02.org

LES DÉCHARGES

Ce sont des adhérents qui ont été élus en congrès et pour une année scolaire. Ils bénéficient d'une décharge syndicale.

Emmanuel Mailly, professeur de maths au collège V. Hugo (Chauny) a une décharge de 8 heures. Il est aussi Commissaire paritaire académique pour les certifiés.

Sandrine Leroux, professeur de sciences physiques au collège L. Droussent (Coucy-le-château) a une décharge de 5 heures.

Sylvia Agati, professeur de français au collège J. Cartier (Chauny) a une décharge de 5 heures.

Cassandra Ponticourt, professeur des écoles à Marle, est élue au bureau national et à la Commission Nationale de Solidaires.



LUTTE POUR LES SANS-PAPIERS

Victoire pour Ezekiel et Sabine !

En tant qu'organisation du Collectif de défense des Sans Papiers de l'Aisne, le syndicat Sud Éducation Aisne salue une nouvelle victoire : Ezekiel, citoyen Tanzanien, vient de recevoir un titre de séjour d'un an.

Preuve que l'unité et la solidarité ne sont pas de vains mots.

Sud Éducation Aisne rappelle que le CDSP est toujours en besoin de fonds et de militants.

contact@cdsp02.org

DEFENDRE VOS DROITS

Nous répondons à vos questions concernant vos droits, vos conditions de travail, nous intervenons auprès des instances lorsque les problèmes évoqués demandent une réaction immédiate. Nous défendons tous les personnels partout où le droit du travail n'est pas respecté.

N'hésitez pas à nous contacter : 06 70 67 39 64 ou contact@sudeduc02.org

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le syndicat Sud éducation 02 se réunit régulièrement en assemblée générale. Elles sont ouvertes à tous les adhérents ainsi qu'à tous ceux que cela intéresse. La prochaine aura lieu en novembre, le lieu et la date seront communiqués sur le site :

<http://www.sudeduc02.org/>